

# Humains, animaux et terrorisme

Appréciation de la terreur par le droit islamique et laïc

Le terrorisme islamiste, sujet de débats passionnés, est au cœur des considérations politiques, juridiques et militaires du XXI<sup>e</sup> siècle. Se revendiquant à tort de l'islam, les terroristes sont devenus la crainte sécuritaire du siècle, usant d'humains et d'animaux pour propager la violence de leurs idéologies.

Des États se sont engagés dans la lutte contre la terreur. Des lois sont produites, des directives sont émises, des traités internationaux sont conclus pour garantir un cadre juridique contre le terrorisme. Cependant, les terroristes font de même et justifient régulièrement leurs actes par le droit international et la législation islamique. À cet égard, il devient nécessaire de remonter les racines de l'argumentaire terroriste pour déconstruire ces propos, facteurs du recrutement de la terreur.

Par ce constat, les contributrices et contributeurs de cet ouvrage œuvrent pour lever le voile de l'impunité légale dont pourraient se vêtir ces criminels pour justifier la terreur.

*Jordan Goulet, titulaire d'un master en droit pénal international et européen, a publié sur diverses thématiques du droit international. Il est spécialisé dans l'étude comparative de l'impunité criminelle, notamment sur le terrorisme islamiste contemporain, avec en trame de fond la législation française et le droit islamique.*

*Liste des contributeurs : Fatih Kamal, Jérôme Leborne, Mohamed Taki Madi, Abdel Pekekue Aretouyap, Manon Rochette-Castel, Syed Arslan Tariq.*

ISBN : 978-2-343-22131-1

22 €



DIPLOMATIE ET STRATÉGIE

L'Harmattan

Humains, animaux et terrorisme

Jordan Goulet

Jordan Goulet

# Humains, animaux et terrorisme

Appréciation de la terreur par le droit islamique et laïc

